



# BOIS-COLOMBES

## DOSSIER DE PRÉSENTATION 2023

VILLE FLEURIE

VILLE DE **BOIS-COLOMBES**



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

|           |   |
|-----------|---|
| 01        | Le mot d'Yves Révillon, maire de Bois-Colombes, et d'Henri Vincent, maire adjoint en charge des espaces publics et de l'environnement |
| 02        | Le circuit de visite  |
| <b>1/</b> | <b>LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER</b>  |
| 05        | Les grandes orientations  |
| 05        | Une ville qui s'adapte aux contraintes du changement climatique   |
| 06        | Ombre et fraîcheur au jardin, l'exemple du parc Pompidou  |
| 08        | La stratégie de fleurissement   |
| 08        | S'appuyer sur la connaissance du territoire et les ressources locales   |
| 08        | Deux nouveaux espaces verts   |
| 09        | Les projets   |
| <b>2/</b> | <b>SENSIBILISATION DES HABITANTS</b>  |
| 11        | Le grand public   |
| 11        | Les enfants   |
| 12        | Les touristes et les curieux !  |
| 12        | La culture dans les parcs   |
| <b>3/</b> | <b>ÉTAT DES LIEUX EN 2022</b>   |
| 15        | Le service des espaces verts en chiffres  |
| 15        | Les réalisations récentes   |
| 15        | Usages et intérêts des 3 principaux espaces verts de la ville   |
| <b>4/</b> | <b>LA GESTION DES ESPACES VERTS</b>   |
| 17        | Les pratiques qui ont fait leur preuve  |
| 17        | Des actions pour prendre soin et développer des espaces verts   |
| 18        | Les couvre-sols, un exemple de gestion innovante des espaces verts  |

|           |   |
|-----------|---|
| 20        | Le travail en régie   |
| 20        | La formation des agents   |
| 21        | Le recyclage des ressources et l'usage des véhicules électriques                              |
| <b>5/</b> | <b>LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS</b>   |
| 23        | L'entretien du bâti maîtrisé avec le PLU  |
| 23        | L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et les opérations de rénovation de la voirie |
| 24        | Les aménagements cyclables  |
| 25        | Une charte pour maîtriser la publicité  |
| 25        | Un plan de sobriété énergétique   |
| 26        | Une ville engagée dans une démarche de renaturation   |
| <b>6/</b> | <b>TRANSVERSALITÉ DES SERVICES ET TRAVAIL EN RÉSEAU</b>                                       |
| 29        | Avec les services de la Ville   |
| 30        | Avec le territoire Boucle Nord de Seine   |
| 30        | Avec les acteurs locaux   |
| 30        | Avec les autres collectivités   |
| <b>7/</b> | <b>AVANT/APRÈS</b>  |
| 32        | Square À tire-d'aile  |
| 33        | Végétalisation de la cour d'école élémentaire Jules-Ferry                                     |
| 34        | Parc Pompidou   |
| 35        | Parc des Bruyères   |
| 36        | Cimetière de Bois-Colombes  |
| 37        | Notes   |

## Edito

Cela fait maintenant 17 ans que le parc des Bruyères, ancienne friche industrielle devenue le plus vaste écrin de verdure de la ville, a été inauguré.

Depuis, Bois-Colombes n'a pas changé de cap, et reste une ville engagée dans la préservation et le développement de son environnement. Une démarche active, qui donne à notre ville l'identité d'un charmant village aux portes de Paris.

Pour concrétiser cette volonté, nos services déploient des trésors d'inventivité pour rendre à la nature ce que le minéral lui avait pris, chaque fois que c'est possible. À l'occasion d'une rénovation ou d'une nouvelle construction, la surface végétalisée de Bois-Colombes s'étoffe chaque année un peu plus. Les Bois-Colombiens profitent désormais d'une douzaine de parcs, squares et jardins publics, d'un kilomètre de promenade verte piétonne, et de plus de 2 000 arbres soigneusement sélectionnés où jusqu'à 27 espèces d'oiseaux passent et nichent. Les jardins privés des nombreux pavillons viennent compléter les bienfaits de la présence du végétal en ville.

Plus qu'une addition d'arbres et de plantes, notre action sur le cadre de vie se veut globale. La population est associée à cette démarche via des événements comme la Fête de la nature et le Troc et jardin, et les enfants sensibilisés à l'environnement dès leur plus jeune âge.

L'espace public est aménagé pour donner la place au végétal tout au long de l'année, créer des îlots de fraîcheur, et favoriser les modes de déplacement alternatifs, augmentant d'autant la douceur de vivre à Bois-Colombes.

Nous remercions les différents services de la ville, qui travaillent main dans la main avec nos jardiniers pour mettre en œuvre cette renaturation de notre territoire. Il s'agit d'un processus de long terme, que nous n'aurons de cesse de poursuivre, afin de préserver ce qui fait le charme de Bois-Colombes, et l'héritage des générations futures.

### Yves Révillon

Maire de Bois-Colombes  
Vice-président du Conseil départemental  
en charge de l'Environnement  
Président de l'EPT Boucle Nord de Seine

### Henri Vincent

Premier adjoint au maire  
en charge de l'Environnement



Villa des Aubépines

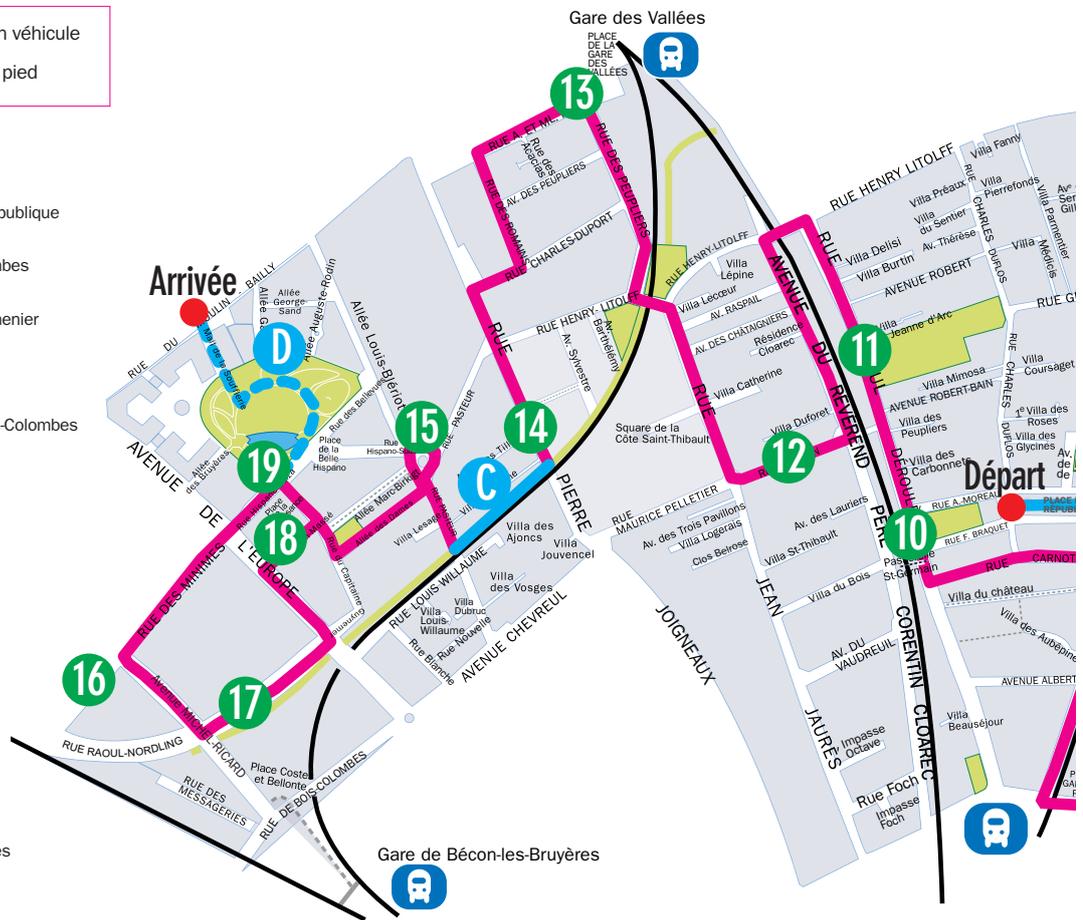
### Des avenues ?

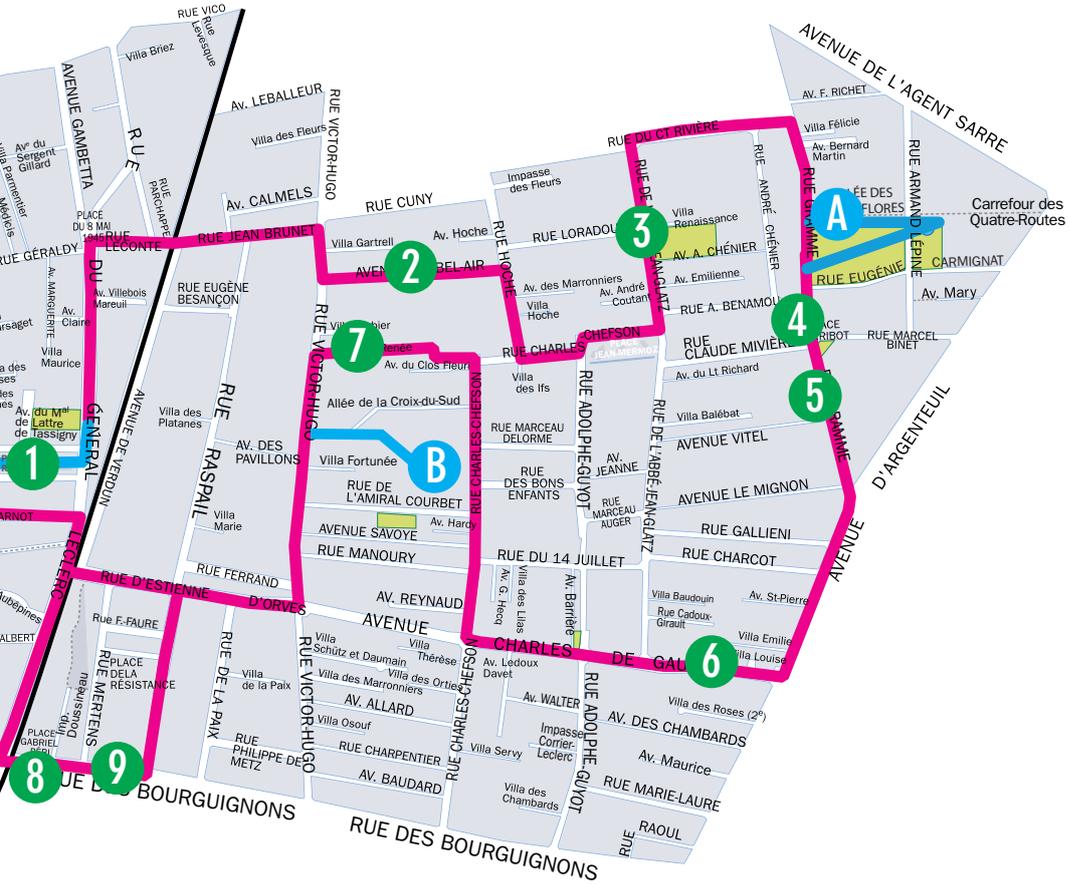
oui, à Bois-Colombes, la plupart des avenues sont des ruelles, ressemblant plutôt à des villas secrètes où chaque maison a son petit jardin !

# LE CIRCUIT DE LA VISITE



- 1 Jardin de la place de la République
- 2 Avenue type de Bois-Colombes
- 3 Vue sur le square André-Chénier
- 4 Rue Gramme
- 5 Avenue privée type de Bois-Colombes
- 6 Avenue Charles-de-Gaulle
- 7 Avenue Renée
- 8 Place Gabriel-Péri
- 9 Rue des Bourguignons
- 10 Square Émile-Tricon
- 11 Parc des Tourelles
- 12 Rue Heynen
- 13 Place de la Gare-des-Vallées
- 14 Rue Pierre-Joigneaux





- 15 Jardin partagé des Incroyables Bois-Comestibles
- 16 Centre technique municipal
- 17 Dernière partie de la promenade verte
- 18 Rue du Moulin-Massé
- 19 Interface minérale végétale : entrée du parc

### A pied

- A Le parc Pompidou
- B Cour de l'école Jules-Ferry
- C La promenade verte
- D Le parc des Bruyères

# 1

## LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Parc des Bruyères

## 1. Les grandes orientations

Le parc des Bruyères créé sur l'emplacement de l'ancienne usine Hispano-Suiza, une promenade verte de 1 km aménagée sur d'anciennes voies ferrées désaffectées, un square agrandi sur l'emprise d'un parking sous-utilisé, la force de Bois-Colombes depuis 30 ans est de savoir transformer en espace vert des lieux qui avaient un tout autre usage. Cette **reconquête paysagère** assure le bien-être quotidien d'une ville entière !

La Ville mise sur la **diversité botanique**, la **créativité** et la **beauté**, l'harmonie entre les quartiers, l'importance des **couleurs** et des



Promenade verte

**odeurs**, mais également la création d'îlots de **fraîcheur**, la protection de la **biodiversité**, la réduction de la consommation d'eau, le tout en gérant efficacement le coût du fleurissement.

## 2. Une ville qui s'adapte aux contraintes du changement climatique

**La création d'îlots de fraîcheur** est l'une des grandes priorités de la Ville. Le service des espaces verts tente de laisser les arbres s'épanouir au maximum en port libre pour favoriser des zones d'ombrage et de sérénité : en plein été, petits et grands apprécient ces "bulles d'air". Entre autres, les squares Tricon, Clemenceau et Courbet sont très ombragés et constituent des espaces de respiration et de fraîcheur. Le long de la promenade verte et de l'école Françoise-Dolto, 10 petits arbres ont été plantés à l'automne afin de créer, là aussi, un îlot de fraîcheur à terme.

**La déminéralisation des sols** est un sujet d'importance à Bois-Colombes : ces "moments verts" sont aussi une parenthèse rafraîchissante et un spectacle changeant au cours des saisons que tous les habitants adorent.

**Désimperméabilisation d'une cour d'école élémentaire** : sur 216 m<sup>2</sup>, l'asphalte a été enlevé et le sol désimperméabilisé. Un travail réalisé en régie avec la plantation de 50 arbustes, des assises type ranch qui protègent les arbres et permettent nombre d'assises et de jeux, et un sol décompacté, recouvert d'écorce de pin. Un succès, confirmé par la direction de l'enseignement.

### Ombre et fraîcheur au jardin, l'exemple du parc Pompidou

Savoir s'adapter et entendre la voix des riverains est important. Savoir mettre en œuvre le végétal pour aider à mieux vivre en ville est notre mission : créateur d'ombre, de fraîcheur, de lien social...

**Exemple pratique du parc Pompidou :** le parc a ouvert au public en septembre 2020 et souffre du manque d'ombrage de part son jeune âge corrélé aux fortes températures.

**Constat :** suite à la crise sanitaire et au confinement, de nombreux arbres avaient été plantés en dehors des périodes propices à une bonne reprise. Les fortes chaleurs ont provoqué des brûlures solaires sur plusieurs jeunes sujets. Les autres arbres avaient peu d'ombre, tous comme les aires de jeux.

**En deux mots, le parc chauffait et souffrait.**

#### Les 3 axes d'actions :

- **mise en place de toiles d'ombrage** ajourées pour aider au cheminement entre les différents usages du parc et des assises, pour les personnes les plus vulnérables à la chaleur (personnes âgées et tout-petits), ombrage d'une partie des terrains des boulistes.

- **étude des emplacements de 31 arbres** pour les 2 parties du parc. Mise en place de nouvelles fosses dans l'aire de jeu pour assurer à terme un fort ombrage. Déroulé de l'opération : choix des implantations avec plan, identification de l'ombre portée, sélection des essences ; choix en pépinière avec notre élu en septembre 2022 (et selon disponibilité, autre choix), implantation en décembre 2023, suivi de l'arrosage durant 1 année. Nous avons opté pour un alignement de **Celtis sinensis**, qui proposera un houppier énorme.

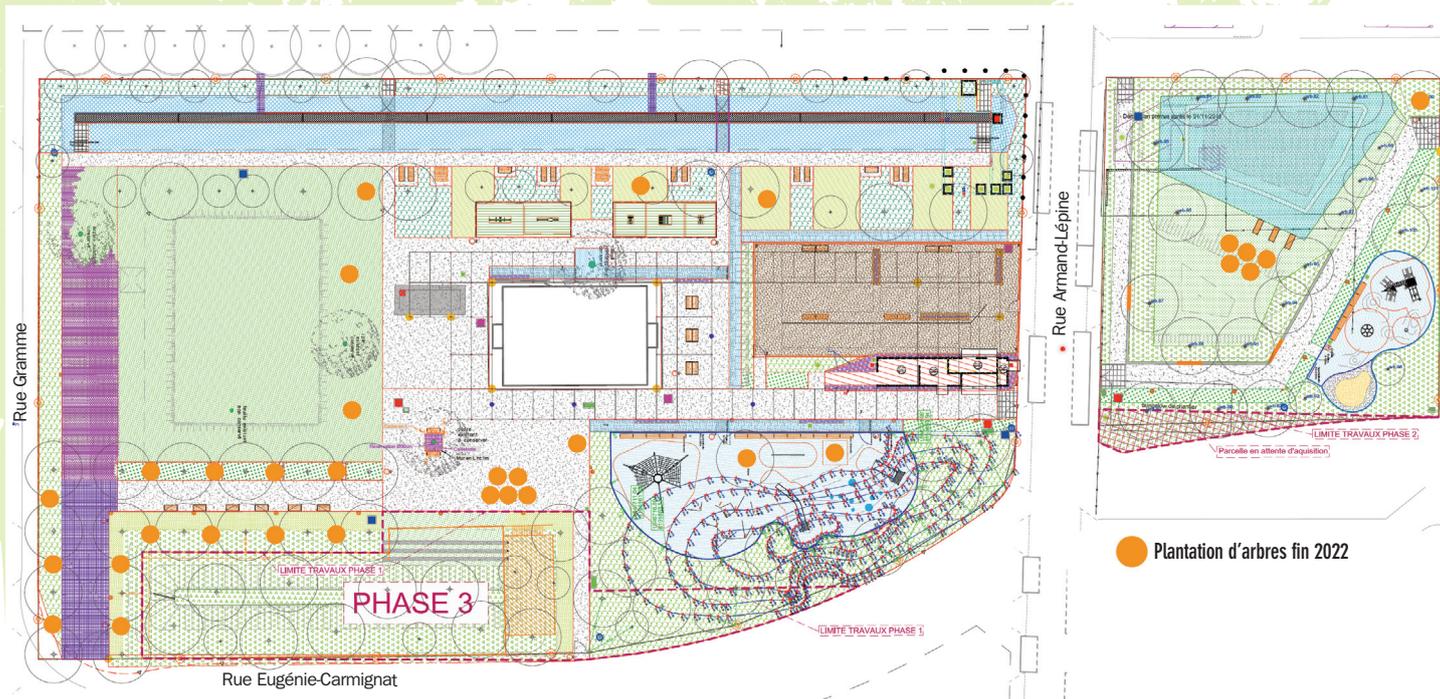
Ces 31 arbres dont 10 sont regroupés sous forme de bosquets "zone de fraîcheur" constitueront à terme la vraie respiration du parc et assureront un bien-être certain aux riverains.

- **installation d'un système de brumisation** afin d'obtenir un effet fraîcheur immédiat. Nous avons opté pour offrir au public de la brume fine. Cette décision a été saluée par les usagers.



Parc Pompidou

## Plan du parc Pompidou au printemps 2023 avec la nouvelle strate arborée (les points en orange)



### 3. La stratégie de fleurissement

La Ville privilégie désormais le **fleurissement en pleine terre** à l'aide de plantes vivaces et d'arbustes. Toutefois, des zones en fleurissement plus classique subsistent, notamment celles avec des **jardinières sur barrière** qui sont réparties selon 3 axes : les lieux commerciaux, les abords des bâtiments administratifs et les ponts au-dessus des voies ferrées.

Joindre l'utile à l'agréable : pour ce printemps-été, Bois-Colombes propose qu'un tiers des 107 jardinières sur barrière soit planté **d'aromatiques**. En accès libre, ces jardinières porteront un QR codé qui orientera le choix des riverains et leur proposera des recettes et des conseils : de quoi créer des liens entre voisins et savourer de bons petits plats !

### 4. S'appuyer sur la connaissance du territoire et les ressources locales

Avec moins de 30 000 habitants, Bois-Colombes est une petite ville qui favorise la **proximité entre les habitants, les élus et les services municipaux**.

C'est également une ville avec de **nombreux pavillons et jardins privatifs** qui participent à la biodiversité et au cadre de vie convivial de tous les habitants.

Enfin, des **associations dynamiques** existent sur la ville :

- les Incroyables Bois-Comestibles ;
- le Centre 72 qui propose des jardins partagés, etc.

### 5. Deux nouveaux espaces verts

**Le square À tire-d'aile** permet de créer le *“chaînon”* manquant entre le collège et lycée Albert-Camus, la crèche À tire-d'aile, l'école Pierre-Joigneaux et la promenade verte ! Un trait d'union important, planté de centaines d'arbustes et de vivaces.

**La cour de l'école Jules-Ferry :**

- **216 m<sup>2</sup>** désimperméabilisés dans la cour d'école élémentaire Jules-Ferry.
- **Renouvellement de la strate arborée**, école maternelle Jules-Ferry (février 2023)



École élémentaire Jules-Ferry

## 6. Les projets

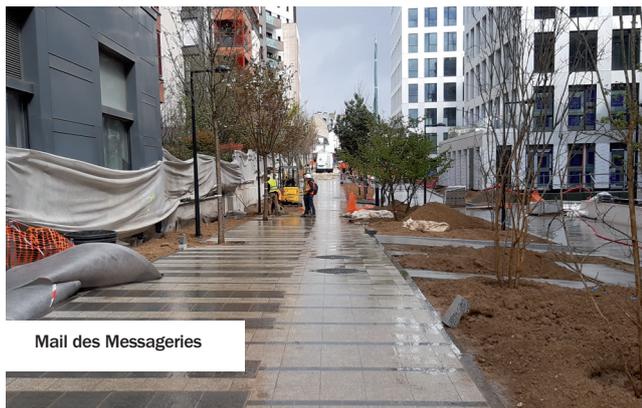
Phase 3 du **parc Pompidou** (lire pages 6 et 7)

La création d'un talus arboré constitue la dernière phase de chantier du parc. Cette butte permettra de faire écran avec les immeubles et de créer des alcôves. Le parc Pompidou (photo ci-contre), poumon vert au cœur du nouvel **éco-quartier**, sera enfin achevé pour le plaisir des riverains.

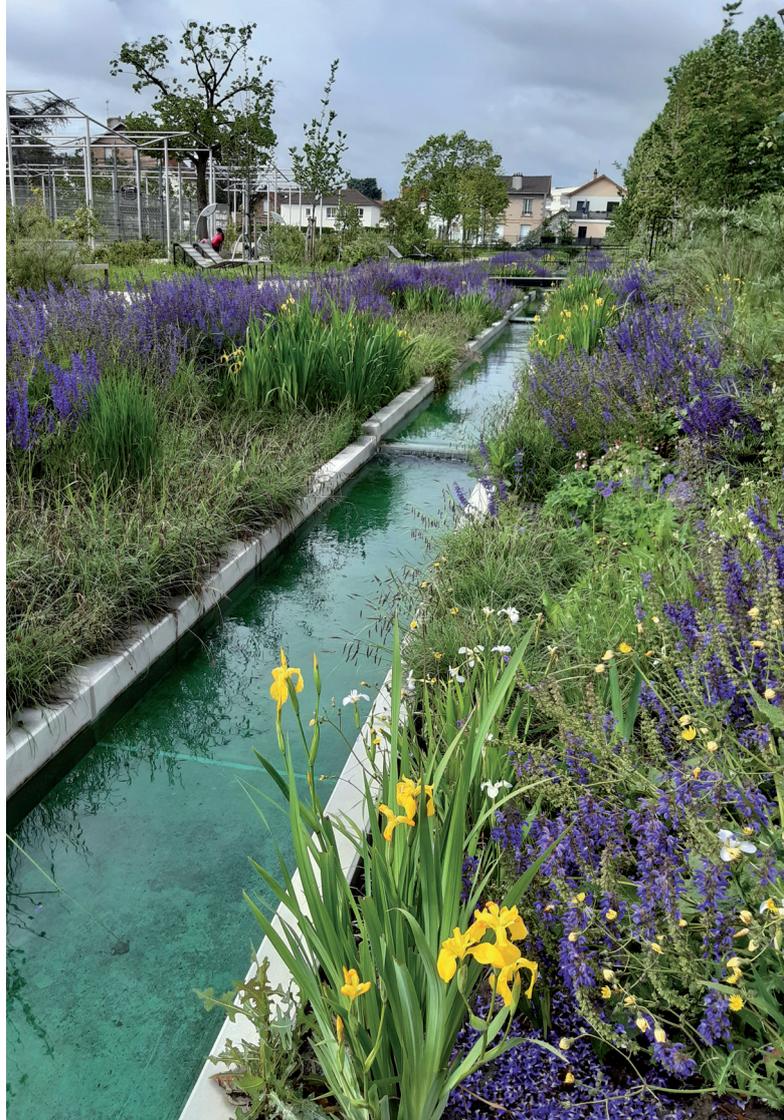
Extension du **square Amiral-Courbet** (environ 900m<sup>2</sup>, soit le doublement du square). Un grand jeu pour les 4-10 ans, une pelouse et un coin calme pour la lecture compléteront ce square déjà très apprécié dans le quartier.

**Mail des Messageries**, ce linéaire qui commence à être planté (photo ci-dessous) constituera rapidement un îlot de fraîcheur proche de la gare de Bécon-les-Bruyères et termine en beauté notre promenade verte.

**Parc canin** : encore à l'état de projet.



Mail des Messageries



# 2

## SENSIBILISATION DES HABITANTS



Troc et jardin, place Jean-Mermoz

## 1. Le grand public

De nombreuses actions visent à mieux faire connaître aux habitants la nature qui les entoure. Ainsi, depuis 2019, des panneaux sont installés au pied des arbres avec leur nom, le tout formant un **arboretum** à ciel ouvert.

**33 jardinières** seront réservées à des plantes aromatiques, à venir couper pour en profiter chez soi !

**Des évènements sont organisés régulièrement** : en avril, **Troc et jardin est la fête des jardins** à Bois-Colombes avec la venue de nombreux pépiniéristes et fleuristes, des ateliers pour les enfants, la redistribution de compost aux habitants et un troc de graines. Nouveau en 2023, le 24 mai, au parc des Bruyères (labellisé refuge LPO), nous participons avec la société **Storengy** à la fête de la Nature. Cette journée est dédiée aux oiseaux avec diverses activités et ateliers dont des lectures sur pelouse en lien avec notre médiathèque, des ateliers pour construire des nichoirs, des promenades dans le parc avec la LPO avec qui la ville a une convention et dont Storengy est mécène.

Par ailleurs, le *Journal de Bois-Colombes* et le site internet de la ville apportent des informations sur les parcs et jardins et l'ensemble des actions menées par le service des espaces verts. Sur Instagram

et Facebook, de nombreuses photos et vidéos informent les habitants en temps réel. Des posts toujours très *likés* !



Panneau LPO parc des Bruyères

## 2. Les enfants

Les **ateliers pédagogiques organisés dans les écoles** permettent de sensibiliser les enfants aux questions environnementales et au respect de la nature. L'impact non mesurable mais certain de ces ateliers se fait à court, moyen et long termes. Ils sont prescripteurs auprès de leurs parents, des autres enfants et leurs connaissances ne peuvent que rayonner.

Un agent du service des espaces verts montre ainsi aux enfants comment se développe le végétal, surtout les plantes potagères, ainsi que le rôle des insectes. Il propose aussi des ateliers autour des oiseaux (leurs nichoirs, leurs repas, leurs chants, comment les reconnaître). Un atelier, qui fait beaucoup d'heureux, propose de fabriquer une mangeoire. Chaque enfant repart avec un exemplaire à disposer chez lui !



Intervention des jardiniers dans les écoles



### 3. Les touristes... et les curieux !

Pour les amateurs de promenade, il existe des **circuits de balade** à travers la ville (passant le plus souvent par les parcs), du **géocaching** et des **circuits numériques** pour découvrir le patrimoine autrement, ainsi qu'une **randonnée sur l'appli du Département** "Les promenades vertes de Colombes et Bois-Colombes".



Un exemple de borne  
de l'arboretum

### 4. La culture dans les parcs

**Vive la culture dans les parcs !** le jardin des miroirs du parc des Bruyères, réalisé en régie, invite à la découverte d'un autre type de connexion à la nature grâce à une œuvre qui nous reflète sous tous les angles et réfléchira à terme les feuilles du saule pleureur poussant au-dessus. Ce lieu invite toutes les générations à venir jouer, se mirer, se photographier, un vrai plaisir !

**Les boîtes à livres** permettent le partage et la découverte.



Boîte à livres, parc des Bruyères

- Square Émile-Tricon
- Impasse Doussineau
- Parc des Bruyères
- Square À tire-d'aile
- Place Mermoz
- Parc Pompidou
- Promenade verte  
(installation dans l'année)

**La médiathèque** est active pour faire découvrir la culture dans les parcs entre autres avec l'évènement **Partir en livres**.



Jardin des miroirs, parc des Bruyères

3

ÉTAT DES LIEUX EN 2022



Pièce d'eau, parc des Bruyères

# 1. Le service des espaces verts en chiffres

Nombre d'agents dans la commune : **650**

Nombre d'agents aux espaces verts : **33**

Jours de formation des agents :

2016 : **79,5 jours** / 2022 : **78 jours**

Surface des espaces verts : **8,64 hectares**  
dont :

**12** parcs et squares

**1 km** de promenade verte

**18** aires de jeux ou sportives

**2 000** arbres

## COMMANDES DE FLEURS ET PLANTES

Commandes d'annuelles

2016 : **11 643**

2022 : **4 205**

Commandes de bulbes de printemps

2016 : **21 950**

2022 : **16 086**

Commandes de vivaces

2016 : **4 400**

2022 : **5 556**

## BUDGET DES ESPACES VERTS

2016 : **483 350 €** (fonctionnement)

**195 850 €** (investissement)

2022 : **479 200 €** (fonctionnement)

**519 700 €** (investissement)

Coût du parc Pompidou : **3,5 millions** d'euros

# 2. Les réalisations récentes

## 2021

Dernier tronçon de la promenade verte

Jardin des labyrinthes et des miroirs au parc des Bruyères

Place Gabriel-Péri : rénovation de la place (bacs + assises)

Prairie fleurie sur la promenade verte

Parc canin sur la promenade verte

## 2022 et début 2023

Square et venelle À tire-d'aile

Îlots verts square Tassigny, associés à l'arrivée d'une borne Vélib'

Plantations rues Victor-Hugo et du Général-Leclerc, en parallèle de leur rénovation intégrale

216 m<sup>2</sup> désimperméabilisés dans la cour de l'école Jules-Ferry

Rafraîchissement du parc Pompidou : plantation de 31 arbres,

toile d'ombrage et brumisation

Plantation de 52 arbres au cimetière

# 3. Usages et intérêts des 3 principaux espaces verts de la ville

|                              | Parc des Bruyères | Promenade verte    | Parc Pompidou        |
|------------------------------|-------------------|--------------------|----------------------|
| <b>Présence de l'eau</b>     | ****              |                    | ***                  |
| <b>Repos (transat, banc)</b> | ****              | ***                | ****                 |
| <b>Jeux pour enfants</b>     | ****              | ***                | ****                 |
| <b>Marche - course</b>       | ****              | ****               | *                    |
| <b>Ombrage</b>               | ***               | **                 | **                   |
| <b>Pelouse</b>               | ****              |                    | ***                  |
| <b>*Limité</b>               | <b>**Bon</b>      | <b>***Très bon</b> | <b>****Excellent</b> |

# 4

## LA GESTION DES ESPACES VERTS

Place de la République

## 1. Les pratiques qui ont fait leur preuve

• **La gestion différenciée** continue de se développer et augmente la biodiversité dans la commune. Les tontes sont effectuées en filet le plus souvent possible et les jardiniers ont le plaisir de se retrouver parfois nez à nez avec un hérisson ! Certains lieux sont même laissés libres de toute intervention humaine au parc des Bruyères.

**Le partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)** apporte de nombreuses connaissances et permet d'attirer jusqu'à 27 espèces d'oiseaux qui passent ou qui nichent (recensement fait au parc des Bruyères et à la promenade verte) grâce, entre autres, à la présence de baies sur la couverture végétale offrant le gîte et le couvert ! D'autre part, en cas de questions, la LPO sait orienter le service sur un choix végétal plus profitable aux oiseaux.

**Le recyclage des matériaux :** en régie sont fabriquées des jardinières afin de composer des jardins pédagogiques à la bonne taille pour les écoles. Les dernières en date ont été faites sur mesure pour y faire pousser des grimpantes.

**Et bien sûr, le zéro phyto :** cela fait longtemps que la Ville y est passée. Les agents travaillent avec du paillage et des couvre-sols qui constituent un remède efficace et agréable contre certaines adventices.

## 2. Des actions pour prendre soin et développer des espaces verts.

La présence des arbres sur un territoire urbanisé aussi dense est décisive pour éviter la formation d'îlots de chaleur et par ricochet pour assurer **le bien-être de la population**.

Afin de mieux connaître, protéger et entretenir le **patrimoine arboré communal**, il a été créé un marché en 4 volets pour le diagnostic phytosanitaire en 2022. Il a pour objet le diagnostic, l'expertise phytosanitaire et la cartographie du patrimoine arboré de la ville de Bois-Colombes afin d'en évaluer sa santé et ses risques potentiels. Ce patrimoine compte **environ 2 000 arbres**.

L'inventaire permet de mieux connaître les caractéristiques de chaque arbre et de déterminer à 10 ans un plan de gestion de chaque sujet. Il donnera également lieu à l'établissement d'une cartographie du patrimoine arboré, faisant apparaître les degrés de dangerosité.

Bois-Colombes s'engage pour la biodiversité en installant des gabions pour les lézards et des nichoirs pour les chauves-souris.



Pour le débardage des arbres abattus dans la cour de l'école maternelle Jules-Ferry, la Ville a fait appel à une société travaillant avec des chevaux de trait.

## Les couvre-sols, un exemple de gestion innovante des espaces verts

Les couvre-sols permettent à l'eau de mieux s'infiltrer et offrent une couverture à la biodiversité tout autre que du paillage simple.

En effet, il existe la symbiose entre les racines des divers végétaux et des diverses strates, une diminution de la chaleur, une meilleure lecture du jardin (esthétique) et ces couvre-sols forment des tapis verts participant à l'évapotranspiration, ce que ne fait pas la terre nue brûlée par le soleil ou encore du paillis/paillage.

Point important : le couvre-sol permet un meilleur maintien de la terre lorsque, malheureusement, celle-ci est malmenée par des chiens qui viennent y faire leurs besoins...



**Notre volonté est de couvrir au fil des mois et des années le maximum de sol nu.** Des lieux en pleine terre ont aussi été choisis pour faire proliférer des couvre-sols (Stachys, Persicaria, Aegopodium). Un travail considérable des multiplications a été entrepris par notre régie.

Notre référent des serres bichonne des boutures sur un tapis chauffant et permet de produire des plants qui partent couvrir des secteurs choisis.



Brunneras

## 4. Le travail en régie

En janvier 2023, 9 agents de la ville ont été en charge, avec le chef de régie, des plantations liées à la rénovation totale des rues du Général-Leclerc et Victor-Hugo (grands axes parallèles de la ville reliant Asnières à Colombes).

Ces rénovations ont été l'occasion d'ouvrir de nombreuses fosses et de créer des zones désimperméabilisées permettant d'inclure toutes les strates de végétaux.

Le travail de la régie s'est aussi illustré lors de la désimperméabilisation de la cour d'école élémentaire Jules-Ferry.

Des assises ranch ont permis de protéger les arbres, créant un usage de jeux tout en permettant la protection de nombreux arbustes résistants à la sécheresse. Le reste de l'espace est décompacté et recouvert de copeaux de pin.



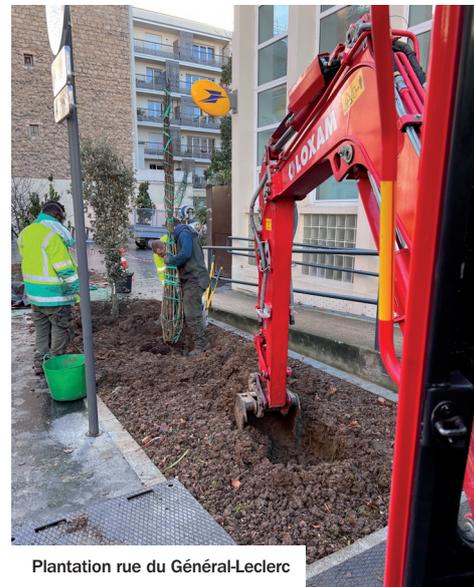
Aménagement de la rue du Général-Leclerc



## 5. La formation des agents

Les agents du service des espaces verts participent à des formations via le CNFPT dans le but de développer leurs connaissances. Chaque année, ils proposent une liste de formations souhaitées qui est soumise à validation.

Les agents des espaces verts ont effectué en 2022 : 78 jours de formation



Plantation rue du Général-Leclerc

## 6. Le recyclage des ressources et l'usage de véhicules électriques

**Compost** : les déchets verts issus de l'entretien des espaces verts sont mis en benne et recyclés par VERTCOMPOST et restitués en partie à la Ville. De même, les déchets verts des habitants sont collectés en porte-à-porte une fois par semaine toute l'année. Ils suivent le même traitement.

Les chiffres pour une année : 60/70 m<sup>3</sup> pour les services de la Ville + 15 m<sup>3</sup> pour le compost qui est distribué au public à l'occasion de "Troc et jardin", organisé chaque année en avril.

**Véhicules électriques** : depuis décembre 2020, les jardiniers peuvent utiliser un vélo-triporteur électrique pour entretenir les petits espaces verts pour lesquels la camionnette n'est pas nécessaire. Un véhicule qui vient compléter la flotte des voitures et d'utilitaires électriques de la Ville, engagée dans cette démarche responsable et environnementale depuis plusieurs années.

Face au succès rencontré, il est prévu d'acquérir un nouveau vélo-triporteur pour la régie.

**Petite anecdote** : notre chef de régie est à l'origine de l'idée de ce tricycle électrique. Il l'a dessiné et a transmis les plans à une entreprise qui en a développée le concept.



Parc des Tourelles

# 5

LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS



Place Gabriel-Péri

## 1. L'entretien du bâti maîtrisé avec le PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document d'urbanisme en vigueur actuellement. Un PLUI est en cours d'élaboration au niveau du territoire Boucle Nord de Seine, le PLU étant appelé à devenir à terme intercommunal.

Pièce maîtresse du PLU, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) exprime une vision stratégique du développement territorial à long terme.

**Les principaux enjeux ont été articulés autour de 3 orientations :**

1. Préserver la qualité du cadre de vie bois-colombien, élément identitaire de la commune ;
2. Améliorer les déplacements et la circulation ;
3. Pérenniser et renforcer l'activité économique dans la ville.



Parc Pompidou

## 2. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et les opérations de rénovation de la voirie

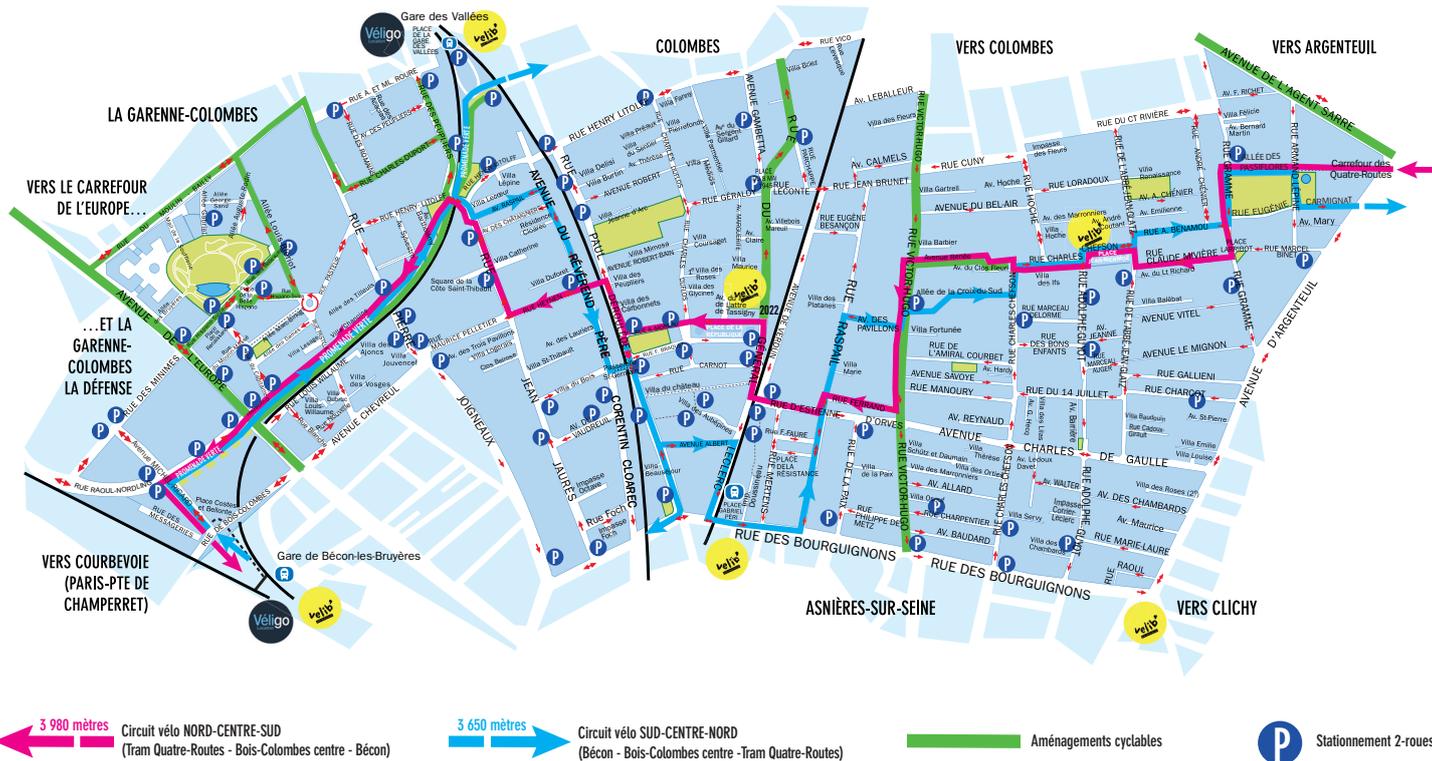
La **sécurité et l'accessibilité de l'espace public** font partie des priorités de la Ville qui attache beaucoup d'importance à l'entretien du mobilier urbain et à l'aménagement des rues dans le respect des normes d'accessibilité.

La Ville a un ambitieux **programme d'enfouissement des réseaux** qui a débuté il y a une dizaine d'années. Ainsi, plus de 6 km de réseaux ont été enfouis dans 27 rues depuis 2014.



Rue Gramme

### 3. Les aménagements cyclables



## 4. Une charte pour maîtriser la publicité

En accord avec la loi Grenelle de 2010, les communes doivent réglementer l’affichage publicitaire. C’est aujourd’hui à l’échelle du territoire Boucle Nord de Seine, dont fait partie Bois-Colombes, que cette question est examinée. Un Règlement Local de Publicité intercommunal (**RLPi**) a en effet été approuvé par le Conseil de territoire du 19 mai 2022. Il s’agit notamment de préserver le cadre de vie et de valoriser les qualités paysagères et patrimoniales du territoire.

## 5. Un plan de sobriété énergétique

Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, l’optimisation des installations et de l’usage de l’éclairage public est l’un des 5 axes prioritaires identifiés par la ville. **Au-delà de l’aspect financier, la ville profite de cet élan pour repenser ses besoins en termes d’éclairage au regard de la préservation de la biodiversité.**

Ainsi, dès l’hiver 2022, l’extinction de l’éclairage public des parcs la nuit a été appliquée, et la puissance nocturne des LED a été modulée.

Pour aller plus loin, un cabinet d’études a été missionné pour établir un Schéma Directeur d’Aménagement Lumière. Ce dernier va permettre d’analyser finement les besoins d’éclairage sur la ville et de préconiser les aménagements permettant de réduire au maximum les consommations superflues (limitation des durées d’éclairage, abaissement et modulation des puissances, détection de mouvements, etc.

La ville de Bois-Colombes fait partie des **premières villes lauréates pour le Fonds vert** du Gouvernement, un fonds destiné à soutenir les villes dans leur transition énergétique.

Le 3 avril dernier, au ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, en présence du ministre à la délégation éponyme, Christophe Béchu, et de la Première ministre Élisabeth Borne, Yves Révillon et Henri Vincent (photo) étaient reçus pour percevoir **l’aide financière de 775 000€**. Celle-ci permettra d’accélérer et de finaliser la rénovation des parcs lumineux d’éclairage public moins énergivore, et d’économiser à terme près de 675 000 kWh/an d’électricité, concernant plus de 1 800 points lumineux de la ville. Elle est la seule ville des Hauts-de-Seine pour cette première session.



## 6. Une ville engagée dans une démarche de renaturation

La forte densité de population et de construction (192 Ha totalement urbanisés) offre peu de possibilités de renaturation et nécessite une réelle démarche proactive de la part de la ville pour pouvoir résorber sa carence en espaces verts.

**Notre objectif : identifier et concrétiser des opportunités qui permettent d'accroître les espaces de verdure et ainsi améliorer le cadre de vie des habitants.**

La question du rafraîchissement dans un tel espace urbain est primordiale à l'heure du réchauffement climatique pour le bien-être de la population et la sobriété énergétique.

La prochaine illustration de cette démarche est le projet d'extension du square de l'Amiral-Courbet, au sein du quartier nord.

Le square dispose d'une surface actuelle de **894 m<sup>2</sup>**, et il jouxte un espace de stationnement (31 places) de **903 m<sup>2</sup>** entièrement revêtu d'enrobé. La ville va procéder en 2023 à la désimperméabilisation de la parcelle, et réaliser l'aménagement en espace vert.

A l'issue des travaux, le square s'étendra sur plus de **1 500 m<sup>2</sup>** : le projet permettra donc la renaturation de **775 m<sup>2</sup>** dont **432** d'espaces verts nouveaux. Il est prévu la plantation de 8 arbres à fort développement apportant une importante ombre portée.

**Par rapport à l'aménagement actuel en espace de stationnement dépourvu de végétation et de bâtiment potentiellement générateur d'ombre, cette transformation va permettre de faire disparaître un îlot de chaleur dans le quartier... et donc y faire naître de la fraîcheur.**

Ce projet fait l'objet d'une demande de subvention au titre du Fonds Vert, car il répond aux critères de sélection pour les financements de l'axe 2 "Renaturation des villes et des villages".

**La ville est lauréate de l'appel à projet régional : 100 Quartiers innovants et écologiques (QIE)**

Le quartier nord de Bois-Colombes vit depuis près d'une vingtaine d'années une profonde mutation via un projet de requalification ambitieux.

Au-delà de renouveler des espaces bâtis denses, la volonté municipale a été de profiter de ces opérations lourdes pour accroître et prendre soin de la nature en ville, et ainsi participer au bien-être de la population locale.

La ZAC Pompidou-Le Mignon, opération phare de cette démarche, a été la première opération française à la fois labellisée "**EcoQuartier**" et certifiée **HQE Aménagement**® .

L'objectif a été d'éviter une densité outrancière et de préserver voire augmenter, autant que possible les espaces verts et non artificialisés, dans un objectif d'amélioration de la biodiversité, du cadre de vie et de la lutte contre les îlots de chaleur.

**Cela s'est traduit notamment par :**

- la création d'une vaste place paysagère en cœur de quartier, la place Mermoz, en remplacement d'un parking automobile ;

- **le doublement des surfaces des parcs** Pompidou (de 6 000 à 12 000 m<sup>2</sup>) et square de l'Amiral-Courbet (de 900 à 1800 m<sup>2</sup>) ;
- **la végétalisation à chaque fois que possible des espaces publics** (arbres d'alignement, parterres en pleine terre...), y compris en présence de réseaux concessionnaires souterrains et ceci après négociations avec les gestionnaires de ces réseaux ;
- la systématisation sur les opérations de construction (équipements publics, immeubles de logements) des **toitures végétalisées** ;
- l'ambition d'une gestion alternative des **eaux pluviales** (zéro rejet sur la ZAC PLM, limitation à 2l/s/ha sur le reste du quartier).



Remise du chèque 100QIE

**L'impact du projet de quartier sur le paysage est positif car le développement d'une trame verte (réaménagement de la place Mermoz, extension du parc Pompidou, extension du square Courbet, végétalisation des abords de voies et des cœurs d'îlot, toitures végétalisées systématiques...) est au centre de sa conception.**

Pour les espaces végétalisés, les choix d'essences se font autour d'espèces indigènes, avec le souci de minimiser les risques d'allergie et de favoriser la pollinisation et la biodiversité.

Pour ce qui est de la trame noire, les projets incluent systématiquement des abaissements de puissance de l'éclairage public en dehors des heures d'affluence (de minuit à 6 heures du matin).

Des études d'éclairage sont opérées en amont afin d'optimiser les nombres de points lumineux installés et les éclairages, dans les espaces verts clos (parcs et squares), sont sur déclenchement programmable afin de ne fonctionner que lors de manifestations nocturnes ponctuelles et de conserver une atmosphère compatible avec la **préservation et le développement du secteur aménagé**. Une grande partie de ces opérations a déjà été réalisée et le projet devrait arriver à finalisation dans les 5 années à venir.

Au vu des fortes exigences du projet en termes de qualité environnementale, en totale adéquation avec la démarche attendue par la Région, la Ville a candidaté à l'appel à projet **100 QIE**.

Elle a été désignée lauréate et a ainsi signé le contrat avec la région Île-de-France, le 6 février dernier (voir photo ci-contre).

Une aide financière de plus de **2 700 000 euros** va être apportée. Elle servira pour les 3 prochaines années à réaliser les dernières opérations du projet.

# 6

TRANSVERSALITÉ DES SERVICES  
ET TRAVAIL EN RÉSEAU

Renouvellement de la strate arborée, école élémentaire Jules-Ferry

# 1. Avec les services de la Ville

## • Le service urbanisme

Un livret est en cours de réalisation avec le service de l'urbanisme qui demande au service des espaces verts les préconisations pour les plantations des strates basses et hautes chez les riverains : nous donnons en partie des préconisations reçues par la LPO pour assurer la présence d'oiseaux en ville et profiter de leurs chants ! Historiquement, le chant des oiseaux fait partie des composantes du jardin idéal.

• **Le service voirie** entretient tout le mobilier urbain (ex.: peinture des bancs dans les parcs) ; récemment, le service a été sollicité pour le lancement du permis de végétaliser, pour ouvrir les fosses et permettre aux habitants de jardiner.

• **Le service propreté et collecte** veille sur la propreté des espaces verts et aide à l'instauration du tri sélectif dans les grands parcs, et les écoles. 400 composteurs ont déjà été distribués à des particuliers. Un composteur collectif sera bientôt installé dans le quartier des Bruyères.

• **La police environnement** : cette unité de la police municipale est spécialement dédiée à la gestion des incivilités sur l'espace public, y compris avec une brigade de gardiens de squares qui œuvrent chaque jour à faire respecter les usages des parcs et squares.

• **Le service des sports** : de nombreuses courses relais et courses d'orientation sont organisées avec les écoles dans les parcs, ainsi que la Semaine du sport. Les parcs sont aussi ouverts aux associations (ex.: volley-ball ou taichi chuan au parc des Bruyères, pétanque au parc Pampidou...).

Enfin, le service des sports est associé au choix des équipements sportifs installés dans les parcs (ex.: les espaces de fitness aménagés au printemps aux Bruyères, à Pampidou et sur la promenade verte).

• **La médiathèque Jean-Monnet** : elle a ouvert en 2019 une graiothèque. De nombreux ateliers sont organisés pour les enfants autour de la nature, de la botanique et des sciences. Depuis l'été 2019, la médiathèque organise aussi l'opération "Partir en livre" avec des lectures dans les parcs pendant les vacances.

• **Le service des relations publiques** : pour leurs divers événements, organisés au fil de l'année, le service des relations publiques associe les espaces verts afin de décorer les espaces ou proposer des ateliers autour de la nature : les fêtes de Noël, la fête de la ville au printemps, Troc et Jardin, Fête vous plaisir aux Bruyères, etc.

• **Le service des bâtiments** : ce service est installé au centre technique municipal, et compte différents corps de métiers. Récemment, **les menuisiers** ont ainsi découpé les miroirs du tout nouveau labyrinthe du parc des Bruyères.

Chaque année, **les électriciens** mettent en lumière les décorations de Noël. Ce travail transversal est facilitateur et très intéressant pour la cohésion des équipes.

• **Les services liés à l'enfance** : en début d'année scolaire, un planning d'ateliers pédagogiques est conçu avec le service enseignement et proposé aux enseignants des écoles de la ville : 44 classes, soit plus de 1 100 élèves, profitent des cours de jardinage pédagogique à Bois-Colombes !

## 2. Avec le territoire Boucle Nord de Seine

La ville est conviée à des réunions de travail sur divers sujets tels que celui des **îlots urbains de chaleur**. Dernièrement, la ville de Bois-Colombes a demandé à créer un groupe de travail concernant l'arbre en milieu urbain, dans le contexte du réchauffement climatique. Le but de ce groupe de travail est de s'entraider pour trouver les meilleures solutions alternatives.

Aménagement quartier des Bruyères



## 3. Avec des acteurs locaux

Nous répondons toujours aux sollicitations des acteurs locaux. Tisser un lien avec eux est un plaisir. **Storengy** a impulsé notre participation à la fête de la nature le 24 mai 2023 (lire page 11). Un accueil de jour pour les personnes atteintes d'Alzheimer nous a demandé de l'aide pour égayer son jardin.



## 4. Avec les autres collectivités

Afin d'être au plus près des dernières études liées aux arbres et à leur vie en milieu urbain, nous nous sommes rapprochés de la **ville de Rennes**, qui a réalisé (entre autres) des scorings de résistance face au réchauffement et à la sécheresse des sols. Cela a donné lieu à des échanges très enrichissants, que nous diffusons auprès de notre **Établissement Public Territorial** et se traduit par des choix orientés lors des achats en pépinière.



Manifestation Fête vous plaisir, parc des Bruyères

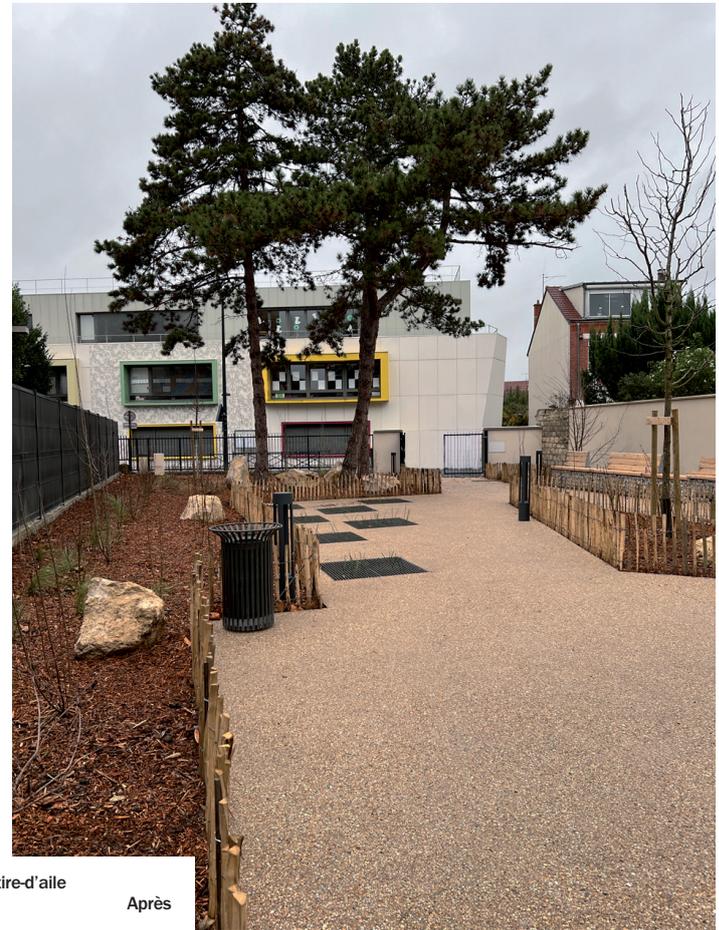
7

AVANT/APRÈS



Avant

Square À tire-d'aile



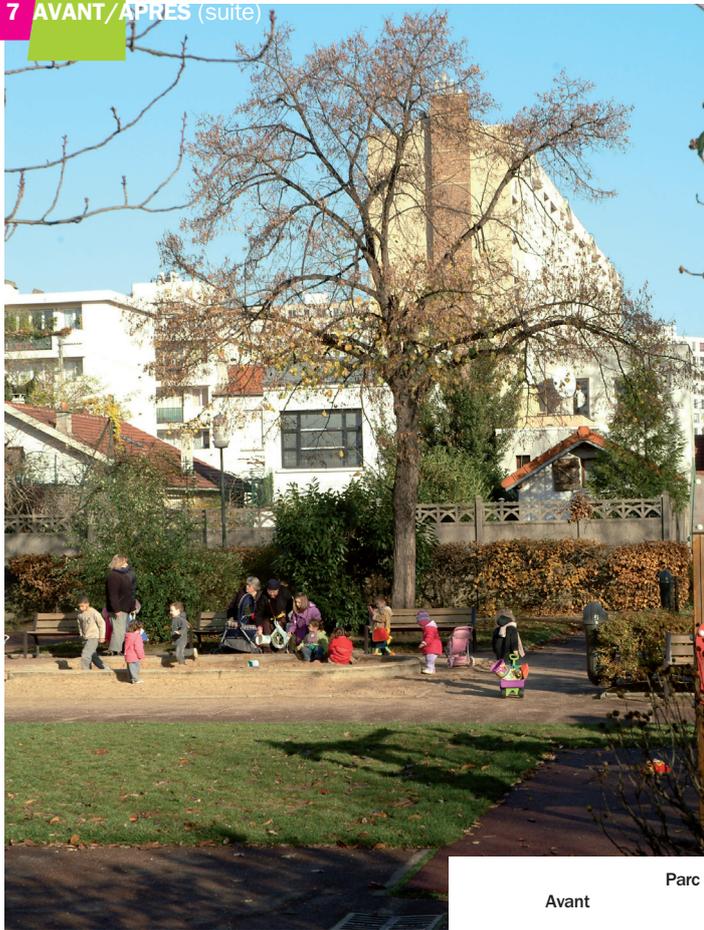
Après



Végétalisation de la cour d'école élémentaire Jules-Ferry  
Avant

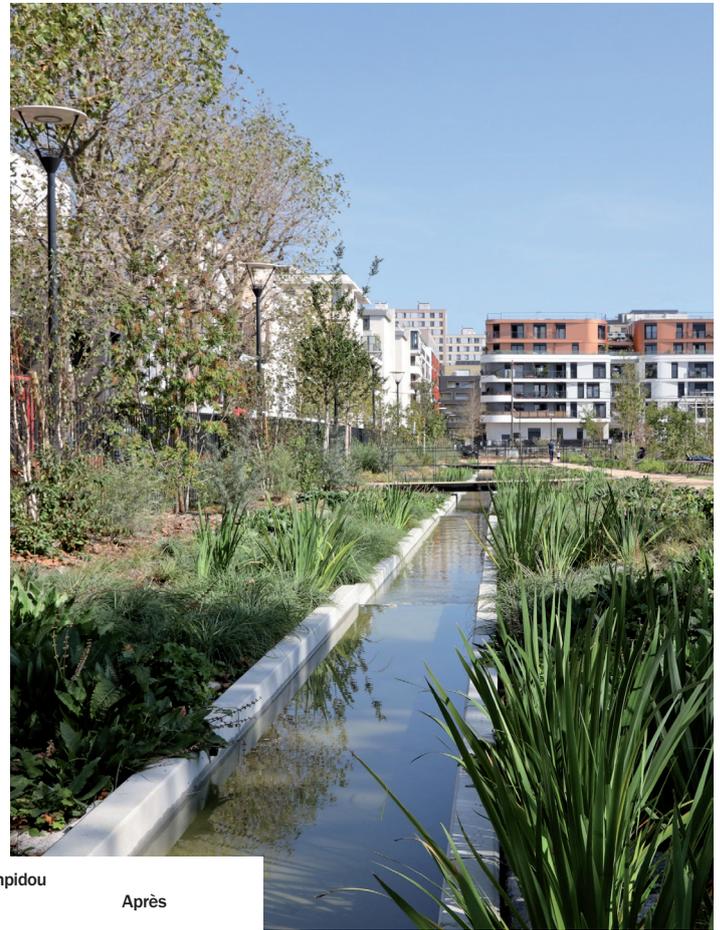


Après



Avant

Parc Pompidou

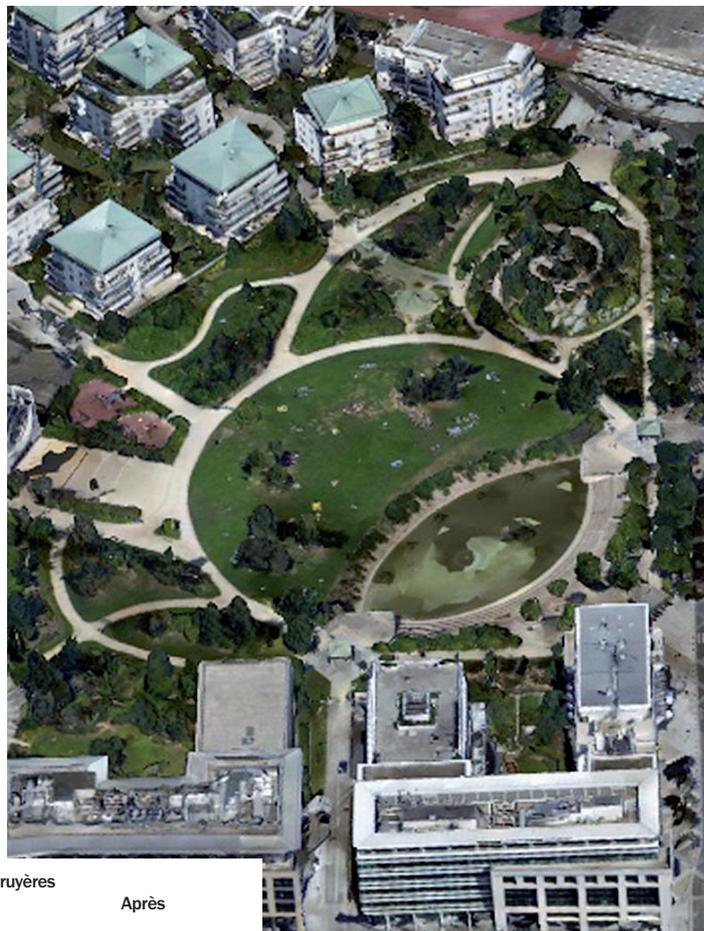


Après



Avant

Parc des Bruyères



Après



Avant

Cimetière de Bois-Colombes



Après



**MAIRIE DE BOIS-COLOMBES**

**15, rue Charles-Duflos**

**92270 Bois-Colombes**

**Tél. : 01 41 19 83 00**

**[www.bois-colombes.fr](http://www.bois-colombes.fr)**



**Flashez-moi !**

Photos : Studio des Bourguignons- Richard Loret / service des espaces verts  
et de la Direction de la communication de la ville de Bois-Colombes

Avril 2023

**VILLE DE BOIS-COLOMBES**

